

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 29 février 2024

DATE DE CONVOCATION : 8 février 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 9
 - Votants : 10 - Absents : 1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le huit février deux mil vingt-quatre conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Sophie GUITTON, Laura MORLET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX.

Absents excusés : Angélique MEUNIER.

Pouvoirs : Angélique MEUNIER donne pouvoir à Bruno GAUTIER.

Secrétaire de séance : Laura MORLET.

Objet de la délibération : Affectation du résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GAUTIER Bruno,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 458 832.83 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	408 793.52
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	189 064.25
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	50 039.31
Résultat cumulé au 31/12/2023	458 832.83
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	458 832.83
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	150 762.84
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	308 069.99
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à OCQUERRE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 1er mars 2024

La Secrétaire de séance,
Laura MORLET



Le Maire,
Bruno GAUTIER

